

# Face aux exigences de coopérations. Une construction européenne en échec

## L'importance du rôle de l'Europe dans le devenir de la France est considérable.

Cela transparait au travers du poids pris par la législation et les directives communautaires dans l'édiction de nos propres lois et règlements.

C'est dans le domaine de la réglementation des échanges de biens et de services que cela est le plus prononcé avec les conséquences que l'on sait, notamment en matière de services et d'entreprises publics ou en matière d'agriculture avec la Politique Agricole Commune.

De même ce sont les multinationales, et leurs efforts pour répondre de façon rentable aux défis de la Révolution informationnelle, qui ont tissé les réseaux et les relations d'interdépendance européenne dans lesquels sont plongés la France et tous les pays de l'Union.

### Alstom dans la mondialisation

46% des commandes adressées au groupe Alstom, sont d'origine européenne, contre 24% d'Amérique du nord (15% d'Asie, 10% d'Afrique - Moyen-Orient et 5% d'Amérique du Sud).

Et sur les 118 995 salariés que comptait au total le groupe français dans le monde fin 2002, 23% étaient en France, contre 45% dans le reste de l'Europe dont plus de 13 000 au Royaume-Uni.

D'ailleurs le stock des investissements directs étrangers en France, qui s'élevait à 328 milliards d'euros fin 2001 - soit 22,4% du PIB national contre 19,7% fin 2000 - place la France au cinquième rang des pays industrialisés. Or, 72% de ce stock d'investissements étrangers est d'origine européenne, dont 56% en provenance de pays de la zone euro.

C'est dire le nombre d'emplois qui, en France, dépendent d'entreprises originaires d'autres pays européens.

Inversement, nombre d'emplois dans les autres pays européens dépendent d'entreprises dont le siège social est en France : 36,7% des investissements réalisés à l'étranger par des entreprises résidant en France l'ont été dans le pays de la zone euro et 12,8% au Royaume-Uni.

De même, et c'est lié, plus de 60% du total des échanges commerciaux de la France se font avec des pays de l'Union Européenne.

Dans ce contexte, la **Banque Centrale Européenne** (BCE) et le système européen des banques centrales disposent du monopole de la politique monétaire. Les taux d'intérêt à court terme sont pilotés par l'institut de Francfort, conditionnant ainsi dans chaque pays membre de la zone euro l'évolution du crédit bancaire.

On sait que la BCE, au cœur du système monétaire de l'euro, est protégée par un Pacte de stabilité qui, par choix politiques, pèse lourd dans la conduite et l'orientation des politiques budgétaires nationales et territoriales.

De même, l'euro, monnaie unique, a remplacé les monnaies nationales, dont le franc qui n'a plus cours. Tous les coûts de production de la zone euro sont désormais mesurés, libellés et comparés en temps réel en euro. Cela renforce de façon considérable sur le territoire national la pression concurrentielle et la rivalité pour l'attraction des capitaux.

Les ajustements qui peuvent alors s'imposer ne sont plus absorbables par des changements possibles de parité entre les monnaies nationales. Ils portent alors directement sur l'emploi, les salaires, l'économie réelle via les décisions de gestion des entreprises sur le grand marché.

**Tout cela place la France directement sous la pression du capital au niveau européen contre les besoins des travailleurs, ce qui fait monter de façon radicale l'exigence, pour la nation française, d'une profonde réorientation de la construction européenne pour la transformation sociale.**

Et cela est d'autant plus fort que, désormais, l'échec de la construction européenne face aux besoins de coopération et de partage entre Européens avec la révolution informationnelle est patent.

**L'échec de la construction européenne actuelle face aux besoins de coopérations, de partages et de sécurisation et de promotion des capacités humaines**

### L'échec sur l'emploi et "l'Europe sociale" :

En dépit de leurs différences, les pays de l'Union Européenne présentent en effet des évolutions très analogues sur les questions-clé de l'Europe sociale, à commencer par l'emploi et la formation.

Partout, en effet, ont fortement progressé les emplois précaires et atypiques, au côté d'un chômage massif et persistant.

Simultanément, on a assisté à une convergence des politiques conduites en direction des allocataires de minima sociaux.

Ça a été, dans un premier temps, la mise en place de systèmes de revenu minimum dans presque tous les pays d'Europe occidentale. Puis a été développée une articulation croissante entre garanties de ressources et actions d'insertion ou de réinsertion.

Désormais, une nouvelle phase s'est ouverte avec la multiplication des "emplois pauvres" à très faible coût salarial censés concilier un objectif de lutte contre l'assistance, par le retour ou l'accès à l'emploi de ces populations fragilisées, avec les exigences de compétitivité et de rentabilité financière des entreprises.

On constate aussi un tel mouvement de convergence en ce qui concerne l'indemnisation du chômage et l'assurance chômage.

Désormais, dans tous les pays de l'Union, la tendance est à l'introduction de contrats individuels portant sur des plans dits de retour à l'emploi, analogues au PARE français, prétendant tout à la fois réduire sensiblement le nombre des indemnisés et soutenir le retour à l'emploi, y compris par la formation, en faisant pression pour réduire les exigences salariales.

De même, de partout dans l'Union, montent les enjeux de progression ou de régression de l'encadrement légal des procédures de licenciement et de leur limitation.

Les tous récents développements, comme on le voit en France avec le rapport de Virville, ouvrent la **perspective de contrats précaires de longue durée pour les salariés qualifiés** prétendant répondre aux défis nouveaux de mobilité entre entreprises et activité mais avec le recul de la sécurité de l'emploi et la pression à la baisse du coût salarial de ces emplois.

Les orientations récentes des institutions de l'Union Européenne, depuis le sommet de Luxembourg sur l'emploi de

novembre 1997, affichent de façon récurrente des **objectifs sociaux** apparemment séduisants, "flirtant" en quelque sorte, dans les mots, avec le besoin de sécuriser et promouvoir l'emploi et la formation.

Mais ces objectifs affichés sont sans cesse contredits par les réalisations qui se caractérisent essentiellement par des **mesures d'amélioration de l'employabilité**. Toutes tendent, de façon prédominante, à favoriser l'abaissement des taux de dépenses salariales et sociales.

Cette contradiction a pris un tour plus radical avec le retournement de la conjoncture mondiale et le freinage brutal de la croissance de l'Union Européenne faisant monter les exigences de restructuration après une intense phase d'endettement et de croissance financière.

Bref, à l'échelle de toute l'Union, les antagonismes ne cessent de s'approfondir entre les pressions dominantes des gestions actuelles des entreprises pour réduire et flexibiliser le coût du travail et l'aspiration qui grandit, de concert avec les interventions proclamées des dirigeants, **dans le sens d'une sécurisation de développement des capacités des travailleurs**.

Cette insécurité grandissante de l'emploi tend à tirer vers le bas tous les salaires. Mais elle est à la racine de la progression, sur toute la zone, d'une insécurité croissante de tous les moments de la vie des travailleurs et de leur famille avec, face au freinage des recettes et à l'émergence de nouveaux besoins, dus au vieillissement démographique notamment, les tentatives coordonnées de réforme réactionnaire des systèmes de retraite et d'assurance maladie.

Au total, "l'Europe sociale" sans cesse promise et espérée ne cesse de reculer avec l'attaque portée contre le modèle social européen.

Ainsi, tant pour l'immédiat que dans la perspective d'une construction révolutionnaire, on mesure **l'enjeu historique de la conquête de ce qui pourrait être, à partir de chaque pays, un système commun de Sécurité d'Emploi ou de Formation au cœur de l'Europe sociale recherchée**. Et on peut mesurer, du même coup, que cette ambition d'un dépassement du marché du travail ne pourra pas être accomplie en France, au niveau national, sans que **sautent en Europe tous les verrous qui conditionnent le chômage massif et la précarisation généralisée, avec, au cœur, la BCE**.

### Industrie et services

Les résultats les plus apparents, c'est la déréglementation dans le domaine des services avec les implications que l'on sait en matière de services et d'entreprises publics. Celles-ci, confrontées notamment à des défis nouveaux de coopération, de financement et de gestion ont été engagées dans un processus de privatisation. Attaquées sur leur propre marché intérieur national jusqu'ici protégé, elles se sont lancées dans des efforts ruineux de croissance financière mondialisée pour dominer et rivaliser entre elles. La déréglementation des services a favorisé un abaissement des tarifs pour les plus gros clients compensé par des hausses de charges et une

### Les PME dans le tissu industriel européen

90% des entreprises ont moins de dix salariés en Europe. Et, par rapport aux Etats-Unis, celle-ci présente un poids relatif des entreprises de taille moyenne beaucoup plus faible : les entreprises de dix à quarante-neuf salariés représentent 14% du tissu en Europe contre 21% aux USA.

baisse de qualité de l'offre de services aux petits clients.

Aujourd'hui tous les dirigeants de l'Union Européenne, allemands et français en tête, se plaignent de la "désindustrialisation" de l'Europe. Il est clair que la construction actuelle a **favorisé l'hémorragie et les rivalités intra-européennes, au lieu de favoriser les coopérations hardies permettant de maîtriser les mutations nécessaires avec notamment la promotion de nouvelles liaisons efficaces entre industries et services**.

Composée donc, dans une large mesure, d'entreprises de petite taille, non dominantes, l'industrie européenne s'est trouvée confrontée à un **énorme besoin de coopération face aux enjeux**

**de partage des coûts et des résultats de la recherche et développement, face aux besoins de formation - qualification de la main-d'œuvre, sans parler des problèmes de financement des investissements**.

A côté de ce tissu dense de PME, existaient déjà des champions nationaux dominants très dépendants des aides, commandes et protections des Etats nationaux avec des **gâchis formidables**. Cette domination de **quelques grands groupes sous assistance d'Etat (CME)** a conditionné des structures d'emploi et **des rapports interentre-**

**prises insuffisamment coopératifs, en France particulièrement**.

D'où la fragilisation brutale de cet agencement face à la Révolution informationnelle et à la politique de la concurrence de la Commission Européenne qui, sur injonction des gouvernements, n'a eu de cesse de démanteler ces relations Etats/grandes entreprises/PME, pour promouvoir le grand marché mais aussi, disait-elle, pour doter l'Europe de grands groupes de taille mondiale susceptibles de rivaliser avec les Américains et les Japonais.

L'Europe a connu, tout comme les Etats-Unis, une intense activité de fusions et d'acquisitions au cours des années 1990.

Ces opérations de concentration par rachats de titres en Bourse traduisent la façon dont les capitalistes, pour la rentabilité financière, cherchent à relever les défis de coopérations nouvelles très intimes entre entreprises pour partager les coûts de recherche et développement.

Elles entraînent, bien sûr, une croissance très vive des dépenses de domination, de contrôle des groupes en Bourse, poussant le gonflement du marché financier et des revenus exigés par les actionnaires.

Très consommatrices de crédit bancaire ces dépenses de domination considérables pourraient être économisées et servir au contraire l'emploi, la formation, la recherche, si étaient organisées de véritables coopérations de partage entre entreprises pour un co-développement.

Certes des programmes européens pour soutenir des coopé-



Chirac-Schroeder : les transgressions de leurs propres règles illustrent le besoin d'une autre Europe

rations sur la recherche ont été mis sur pied, mais ils se sont toujours limités à la recherche précompétitive sans prolongement jusque dans l'organisation de coproductions.

**Ce sont en réalité les fusions et acquisitions qui ont été très encouragées en Europe et pour quels résultats ?** Le rapport Cohen-Lorenzi (Conseil d'Analyse Economique) sur les "politiques industrielles en Europe" indique que plus de 22% des opérations de fusions et acquisitions des entreprises européennes se sont faites en direction des Etats-Unis, représentant près de 40% du total de ces opérations. Simultanément, il y a eu très peu d'opérations de rapprochement entre entreprises européennes, **les opérations purement nationales prédominant dans les pays de l'Union** en liaison notamment avec le renforcement de la concurrence entre rivaux européens.

Enfin, avec le recours accru aux marchés financiers et la mise en cause des protections et avantages d'Etat, les grands fonds d'investissements anglo-saxons et japonais ont fait irruption dans le capital d'entreprises privatisées ou déréglementées, en France particulièrement, accentuant les rivalités intra-européennes et les pressions contre l'emploi.

Bref, on peut dire que la construction européenne actuelle a contribué à accentuer les antagonismes et rivalités inter-capitalistes et encouragé la domination du marché financier. Elle a encouragé les comportements de gestion les plus réactionnaires des patronats européens avec l'augmentation des taux de profit par la pression sur les salaires.

Cela a conduit l'Europe à accumuler de très graves retards face aux défis la Révolution informationnelle. Ainsi, entre 1990 et 1998, l'écart cumulé en terme d'investissements en recherche et développement entre l'Union Européenne et des Etats-Unis a atteint 386 milliards de dollars au prix et taux de change de 1990. Et en 2001 les dépenses publiques d'éducation - formation sont passées à 5% du PIB contre 5,7% en 1990. On assiste désormais à une forte fuite des cerveaux vers les Etats-Unis.

A relever aussi la faible présence relative de l'Union Européenne dans les nouvelles technologies de l'information.

Au total on mesure l'échec de la construction européenne. Elle prend une acuité nouvelle avec la chute du dollar et la progression des pays émergents.

À noter que dans ce mouvement d'ensemble, la convergence réelle entre économies ne progresse pas tandis que se creusent les polarisations et les inégalités territoriales. Et cela en contradiction avec les objectifs affichés de l'Union et les vertus présumées de ses fonds structurels européens.

### **Banque Centrale Européenne - Pacte de stabilité - Politiques économiques**

La Banque Centrale Européenne et le système européen de banques centrales sont au cœur du **système de pouvoirs capitalistes sur l'argent** et la monnaie en Europe.

Avec l'Europe, la monnaie unique au service des marchés financiers, la Banque Centrale Européenne a été conçue avant tout pour **défendre le taux de profit** dans la zone.

La priorité accordée à **la stabilité des prix**, à la lutte contre l'inflation, fait pendant à l'ambition d'un euro "fort" pour attirer les capitaux vers les centres financiers européens.

Institution hyper-fédéraliste, la BCE n'a de comptes à rendre à personne. Décrétée indépendante de toute injonction émanant des gouvernements et des parlements européens et nationaux, elle a été conçue surtout pour **être indépendante des pressions sociales nationales afin de se vouer corps et âme à la défense du taux de profit européen.**

La politique monétaire de la Banque Centrale Européenne est "unique" et non pas commune. **Elle ignore la diversité des situations, l'hétérogénéité des structures entre les pays de l'Union et en leur sein.** Elle ignore les besoins de régulation conjoncturelle différents de nation à nation et s'oppose par principe, en l'état, aux exigences communes massives de nouveaux financements pour développer les capacités humaines.

Le monopole de la Banque Centrale Européenne sur la politique monétaire a retiré aux Etats le **contrôle de la distribution du crédit et du taux de change, pour les placer au service du marché et de la rentabilité financière.**

Quant aux politiques budgétaires, si elles relèvent toujours de l'initiative nationale des Etats, c'est de façon hyper-contrainte par le Pacte de stabilité.

La perte d'autonomie nationale sur la monnaie et le crédit, imposée à des pays aux structures hétérogènes a poussé de partout la croissance financière contre la croissance réelle et l'emploi, les exportations de capitaux et **une mise en concurrence accrue entre européens.**

La persistance d'écart de productivité et d'inflation conduit dans ces conditions à des exigences d'ajustement contre l'emploi **creusant les inégalités de développement bien au-delà de toute capacité de compensation par le budget européen.**

Surtout, les pays de l'Union Européenne, l'Allemagne et la France particulièrement, souffrent d'une situation où les **taux d'intérêts réels (inflation en moins) tendent à être systématiquement supérieurs au taux de croissance réelle.**

Cela entraîne chaque année un accaparement plus important de surplus par le marché et les placements financiers, au détriment de l'emploi, de la formation, du travail, de la recherche, d'investissements réels socialement efficaces. Les petites et moyennes entreprises, si nombreuses en Europe, sont particulièrement fragilisées.

Le besoin de réformes très radicales du système de pouvoirs sur la monnaie et le crédit ne cesse de grandir au sein de l'Union Européenne.

Certes des tentatives de dérivation, des pare-feux dans le débat, sont fébrilement mis en avant comme on le voit avec **les propositions de réforme du Pacte de stabilité sans rien toucher à la logique de Maastricht et à la Banque Centrale Européenne.**

On parle aussi de plus en plus ouvertement de la nécessité que la Banque Centrale Européenne baisse sensiblement ses taux directeurs. Mais il faut alors se souvenir que les baisses uniformes, générales, consenties sans aucune sélectivité favorable à l'emploi à la fin des années 90, n'avaient conduit qu'à rendre le crédit plus facile pour les opérations financières en Bourse, les exportations de capitaux, la spéculation contre la croissance réelle et l'emploi.

D'où le défi d'une réorientation beaucoup plus profonde et socialement maîtrisée. ■

